



Les eurodéputés pour l'interdiction de la vente aux mineurs

Rubrique : actualités - Date : jeudi 25 octobre 2007

Les eurodéputés ont suggéré mercredi la mise en place d'une taxe européenne minimum élevée sur les produits du tabac et l'interdiction de la vente des cigarettes aux moins de 18 ans dans toute l'Union européenne.

Estimant inacceptable que certains Etats membres encouragent l'achat de tabac en appliquant sur leur territoire une taxation peu élevée, ils demandent dans une résolution non contraignante que la Commission européenne envisage un niveau minimum communautaire élevé de taxation des produits du tabac .

Dans ce texte adopté à une large majorité, les eurodéputés proposent aussi que la vente de tabac soit interdite aux moins de 18 ans.

Ils recommandent également que fumer en présence de mineurs soit interdit dans les moyens de transports privés.

La Commission est également invitée à présenter une modification de la directive sur les produits du tabac de 2001, pour mettre en place réglementation plus stricte pour les additifs.

Il s'agirait notamment d'interdire les additifs addictifs , cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, et d'améliorer l'information concernant les autres additifs.

Les parlementaires demandent aux Etats qui ne l'auront pas encore fait d'instaurer dans les deux ans une interdiction totale de fumer dans tous les lieux de travail fermés, y compris dans le secteur de la restauration, ainsi que dans tous les établissements publics fermés et moyens de transport .

Le texte adopté mercredi n'oublie pas l'indiscipline d'eurodéputés qui n'ont toujours pas renoncé à fumer dans les escaliers et au bar des députés à Strasbourg. Il réclame une interdiction absolue de fumer, dans tous les locaux du Parlement européen, avec effet immédiat .

La Commission européenne s'est prononcée en janvier pour une interdiction générale de fumer dans les espaces publics fermés, sans exception pour les restaurants, en lançant un large débat sur la nécessité ou non d'adopter une législation au niveau de l'UE.

Les initiatives nationales prises en Europe ne nécessitent pas l'appui de lois européennes contraignantes, avaient estimé la plupart des ministres de la Santé des 27 au cours d'un débat public à Bruxelles.